

[N°19]  
Novembre  
2011

# FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



DOSSIER : **P.13**

## **Emploi: Fleury innove**

DES ATELIERS AU CŒUR DES QUARTIERS



**P. 5** **RÉUSSITE ÉDUCATIVE**  
Inauguration  
du nouvel espace

**P. 8** **PHYT'EAUX CITÉS**  
La Ville  
récompensée

**P. 19** **OH! LES VOIX**  
15<sup>e</sup> édition  
du festival



Fleury' mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



## Magazine ..... p.4

- En images ..... p.4
- Le nouvel espace familial de la Réussite éducative ..... p.5
- Jeunes diplômés : faites-vous connaître ! ..... p.6
- Plan régional de santé : carton rouge ..... p.7

### Demain ma ville

- Les travaux continuent ..... p.8
- Vers une charte d'éco-responsabilité ..... p.9

### Vivre ensemble

- L'Europe tourne le dos aux plus démunis ..... p.10
- Le projet urbain de Fleury : réunion publique ..... p.11
- Un jour avec Goïta et ses mannequins d'un soir ..... p.12

## Dossier ..... p.13

### Emploi : enjeux et défis

- Espace Emploi - Acteurs de l'emploi ..... p.14
- Chantiers d'insertion ..... p.15
- Des ateliers sur mesure ..... p.16

## Rendez-vous ..... p.17

- Ensemble vers la vallée du rugby ..... p.17
- De kop tut mir vey ..... p.18
- 15<sup>e</sup> festival Oh ! les voix ..... p.19
- Agenda ..... p.20

## Fleury pratique ..... p.21



**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après une "semaine bleue" riche en événements au mois d'octobre pour les retraités de notre ville, le mois de novembre sera consacré à l'élaboration du budget de la ville, dans un contexte où la suppression de la taxe professionnelle touche durement nos commerces et industries et où elle va faire peser un nouvel impôt scandaleux sur les ménages.

Malgré ce contexte de crise économique et de gel des dotations de l'État, la municipalité gardera le cap du redressement des finances communales et de la mise en œuvre des engagements municipaux.

Car une ville qui avance, c'est une ville en mouvement ! Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs mois, les projets fleurissent sur la ville.

Courant novembre, la municipalité aura l'occasion de vous présenter l'ensemble des avancées qui ont déjà eu lieu pour un mieux-être des habitants, mais également les projets de ville dont l'ambition est d'offrir aux adultes comme aux générations futures de meilleures conditions de vie : éducation, logement, respect du cadre de vie ...

Construire notre ville de demain, c'est aussi s'engager sur l'emploi : un an après le recrutement de la conseillère insertion-emploi, il nous a semblé important de vous présenter le bilan de ses activités et des aides que nous proposons aux demandeurs d'emploi. En un an, une soixantaine de personnes ont pu retrouver un emploi ou bénéficier de formations.

Il nous faut continuer et avancer en ce sens.

Soyez assurés de notre détermination à tout mettre en œuvre pour que les engagements que nous avons pris voient le jour.

**Directeur de la publication :** David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Claire Robert, Stéphanie Debauge • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Aïdara Distribution • **Photos :** Ville de Fleury-Mérogis - DR - Page 4 et dossier emploi (Karine Ranvier) : Djamilia Calin - Page 11, esquisse Joncs-Marins : OPERA architectes//Minapix



INAUGURATION

# Le nouvel espace familial

**1 SÉJOURS EN CROATIE** • Deux groupes de retraités sont partis à la découverte de la Croatie fin septembre et début octobre. Au programme : Dubrovnik, les villes et les îles alentour...

**2 FESTIVAL CHEMINS DE LECTURE** • Jeu de piste le mercredi 5 octobre aux Résidences, à la recherche d'un "trésor-livre" avec les enfants du centre de loisirs.

**3 4 SALLE ANDRÉ-MALRAUX** • Lancement de la saison culturelle avec l'installation du collectif 2GRT et un grand bal participatif avec Le Global, le vendredi 8 octobre.

**5 CAFÉ-CONCERT** • "Du son afro à Malraux" le vendredi 14 octobre, avec l'association Réagir et les percussions de Djembefolas.

**6 SEMAINE BLEUE** • Une semaine d'animations et de sorties pour les retraités, avec notamment un petit déjeuner offert par le Club des retraités suivi d'une conférence, le 17 octobre dernier.

Le nouvel "espace familial Réussite éducative Louis-Daquin" a ouvert ses portes à la rentrée de septembre et sera inauguré le samedi 3 décembre prochain. D'importants travaux ont été réalisés cet été pour transformer, réaménager et rénover les salles Louis-Daquin et Georges-Brassens de la rue André-Malraux : modification de cloisons, création de bureaux, remise à neuf des sols, de l'éclairage et de l'électricité, rénovation intérieure et extérieure... Le service de la Réussite éducative s'est installé dans ce nouvel espace dédié à la famille, espace qui se veut tout à la fois un lieu d'accueil, d'information, d'échange, d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité. On y retrouve les permanences de la psychologue, l'atelier relaxation, le "club des mamans solidaires"... Les permanences de la Maison départementale des solidarités et de la Mission locale ont également pris place dans ces locaux réaménagés. ■

Espace familial Réussite éducative Louis-Daquin - Rue André-Malraux - 01 69 51 78 60



**SOUVENIR**

**Commémoration du 11 novembre**

La Ville et les associations d'anciens combattants commémorent le souvenir de l'armistice de la Première Guerre mondiale le vendredi 11 novembre 2011. Rendez-vous au cimetière à 9h.

**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

**Quotients 2011-2012**

Le SPF renouvelle les quotients, de 13h30 à 17h au local les : 10, 15, 17 et 24 novembre. Munissez-vous des pièces suivantes : feuille d'imposition 2010, 3 dernières feuilles de paie, Assedic, RSA, titre de pension, pension alimentaire, attestation Caf 2011, certificat de scolarité des enfants de plus de 16 ans, justificatif de domicile, livret de famille, dernier loyer, bourse, etc. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté pour la distribution.

**BLOC-NOTES**

**Conseil municipal**

Lundi 14 novembre à 20h30 en mairie, salle du Conseil.

**INITIATIVES**

**Jeunes diplômés : faites-vous connaître !**

Afin d'encourager la réussite scolaire, la municipalité invite les jeunes diplômés à une soirée qui les place à l'honneur. La cérémonie sera suivie du café-concert "Du son à Malraux".

Le 18 novembre, les jeunes diplômés de la commune sont conviés à une soirée festive. Peu importe le niveau ou le type de filière, l'important est de mettre en valeur les parcours de réussite, quels qu'ils soient, sur un plan d'égalité. Alors que le contexte économique et social est particulièrement difficile pour les jeunes, l'École de la République reste l'un des seuls remparts face à l'exclusion. La réussite scolaire ne doit donc pas être banalisée mais au contraire mise en lumière et encouragée.

**Tous les diplômes scolaires sont concernés**

Brevet des collèges, baccalauréat, CFA, diplômes d'infirmière, diplômes universitaires... Toutes les études reconnues par l'Éducation nationale sont concernées. Des courriers ont été envoyés aux établissements scolaires voisins afin de recenser les jeunes en question. Le 18 no-



vembre, les jeunes pourront assister au café-concert "Du son à Malraux" : un mélange surprenant de rencontres entre artistes, acteurs culturels et publics autour de la musique et des arts, pour découvrir les talents locaux. Alors, si vous n'avez pas encore reçu votre invitation, que vous avez moins de 25 ans et que vous avez obtenu un diplôme cette année, faites-vous connaître très rapidement auprès du Point information jeunesse ! ■

**Point information jeunesse**  
Place du 8-Mai-1945  
Tél. : 01 69 72 19 66

**FÊTES**

**Marché et veillée de Noël**

Vendredi 9 décembre, à partir de 17h, un marché et une veillée de Noël seront organisés au centre commercial de Fleury. Venez faire vos emplettes dans les stands proposés par les commerçants et les associations solidaires. Le Père Noël sera au rendez-vous pour l'incontournable photographie avec les enfants ! Et, avec un bon chocolat chaud et une couverture, vous pourrez écouter des récits de vie collectés par le conteur Éthyène auprès de Floriacumois...

Rens. : 01 69 46 72 18.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Plan régional de santé : carton rouge**

Le 26 septembre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un avis défavorable sur le plan stratégique régional de santé.

Présenté par le Préfet de Région à l'ensemble des conseils municipaux d'Île-de-France, le plan régional stratégique de santé était soumis, le 26 septembre, à l'avis des élus floriacumois. En votant un avis défavorable, la municipalité a choisi de faire siennes les observations du Conseil régional et du Conseil général qui dénoncent l'absence de priorité donnée au service public de santé. Aux demandes des autres collectivités s'ajoute celle des élus de Fleury concernant le report de la cartographie régionale des hôpitaux et le soutien de l'Agence régionale de santé pour les établissements sanitaires de la ville. Ces derniers dénoncent aussi le montage scandaleux public-

privé de l'hôpital Sud-Francilien et réclament que ce dernier soit à 100 % public. Avant la séance du Conseil, Marjolaine Rauze, vice-présidente

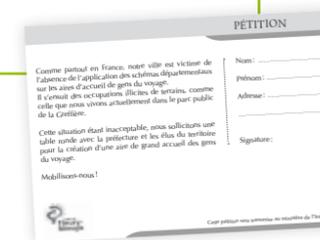


du Conseil général en charge des Questions de solidarité et de Santé, était venue à Fleury exposer le plan stratégique et ses éventuelles conséquences désastreuses en matière d'accès aux soins. ■

**GENS DU VOYAGE**

**Aire d'accueil : mobilisons-nous !**

L'agglomération du Val d'Orge ne dispose pas d'une aire d'accueil pour les gens du voyage. Les schémas départementaux prévoient pourtant la création de ces aires mais, à Fleury comme ailleurs, ils ne sont pas appliqués. Il en résulte des occupations illicites de terrains comme récemment dans le parc public de la Greffière. C'est pourquoi la municipalité a adressé à tous les habitants une pétition (carte T) pour la création d'une aire de grand accueil des gens du voyage. Elle sollicite à cette occasion une table ronde avec la Préfecture et les élus du territoire. La pétition est toujours disponible dans les points d'accueil de la Ville.



**OFFRE D'EMPLOI**

**La Ville recrute**

**Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants en crèche collective.**

Par voie de mutation, détachement ou contractuelle, sur un poste à temps complet.

Sous la responsabilité de la directrice de la Crèche collective, vous concevez et mettez en œuvre les projets pédagogiques et coordonnez les projets d'activités. Vous accompagnez les parents dans l'éducation de leur enfant.

**Activités principales :** relation avec les parents, animation de groupes de réflexion, mise en œuvre des activités éducatives, participation aux soins d'hygiène, de confort, de bien-être des enfants, formation et encadrement de stagiaires.

**Profil :** diplôme d'éducateur de jeunes enfants.

Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup>/12/2011. Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

Rens. : 01 69 46 68 08 (M<sup>me</sup> Mine, coordinatrice petite enfance).

Adressez votre lettre manuscrite + CV + photo à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

CADRE DE VIE

## Les travaux continuent

Comme vous le savez, un important programme de travaux a été réalisé cet été aux quatre coins de la ville. En cette période d'automne, les travaux continuent. Trois aires de jeux ont été installées dans les écoles et, avant les grands froids, d'autres réalisations sont prévues dans les quartiers.

### 1 Rue des Petits-Champs

Prochainement, la rue des Petits-Champs bénéficiera d'importants travaux : réfection de la voirie avec une mise aux normes (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite), réfection de l'assainissement et enfouissement des réseaux électriques aériens. Un programme financé par l'agglomération dans le cadre des récents transferts de compétence. Une concertation préalable

avec les habitants aura lieu tout prochainement avant d'engager le moindre coup de pioche !

### 2 Cimetière

Pour créer de nouveaux emplacements au cimetière de Fleury, les services techniques municipaux réalisent des travaux d'aménagement.

### 3 Aires de jeux

Les aires de jeux font la joie des enfants : dans les écoles Joliot-Curie et Robert-Desnos, dans le quartier de la Greffière.

### 4 Parking Malraux

Entre la salle Malraux et l'espace familial Réussite éducative Louis-Daquin, des places de parking supplémentaires sont prévues pour améliorer le stationnement dans ce quartier. ■



DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Vers une charte d'éco-responsabilité

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville de Fleury souhaite mettre en place une charte d'éco-responsabilité dans les services de la Ville.

Inscrite dans l'Agenda 21 de Fleury, la charte d'éco-responsabilité doit inciter la commune à donner l'exemple en intégrant les enjeux du développement durable dans son fonctionnement quotidien et dans ses politiques publiques.

### Des administrations responsables

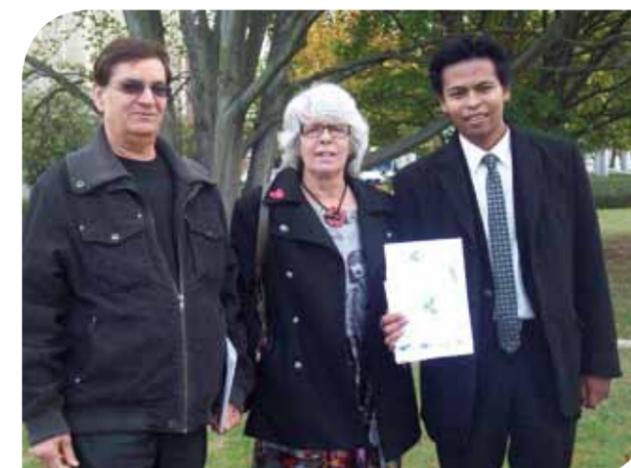
Les administrations ne sont-elles pas les premières à devoir assumer plusieurs responsabilités : responsabilités environnementale, sociale et économique ? Elles doivent limiter les impacts de leurs activités sur l'environnement, évoluer vers d'autres modes de consommation, réduire les gaspillages de toute nature, contribuer à l'amélioration des conditions de travail et réaliser des économies budgétaires, etc.

### Un travail concerté

La charte d'éco-responsabilité doit permettre de réduire les flux économiques et écologiques liés au

fonctionnement de la municipalité. Elle prévoit d'agir prioritairement dans les domaines suivants : bâtiments, déchets, commande publique, déplacements, comportements quotidiens, produits phytosanitaires...

Mais comment intégrer de nouvelles pratiques dans la vie et le fonctionnement quotidiens des services ? La mise en place concrète d'une charte ne pourra se faire sans la désignation d'un chef de projet et la création de comités (suivi technique, pilotage). Mais surtout, rien ne se fera sans un important travail de concertation. Car il s'agit bien de



co-construire un programme dont chaque étape sera discutée : état des lieux des pratiques, orientations, échéancier, programme... La future charte engagera tous les agents communaux (environ 300 personnes) ainsi que les élu(e)s et concernera le patrimoine bâti, les véhicules et l'ensemble du territoire communal. ■

### 3<sup>E</sup> TRÈFLE PHYT'EAUX CITÉS

## La Ville récompensée

La Ville de Fleury participe au programme "Phyt'Eaux Cités" initié par le Syndicat des eaux d'Île-de-France. Cette opération vise à limiter l'emploi des produits phytosanitaires et encourage la mise en place de méthodes alternatives par le service Espaces verts et Voirie. Le 20 octobre dernier, Fleury recevait une troisième feuille de trèfle avec "mention spéciale". Ce diplôme récompense la Ville pour "la mise en place de son plan de gestion sur ses sites pilotes ou du respect minimal de 75 % des points réglementaires et des bonnes pratiques liées à son utilisation de produits phytosanitaires."



## AIDE ALIMENTAIRE

## L'Europe tourne le dos aux plus démunis

Alors que la pauvreté progresse en Europe, la Commission européenne a décidé de réduire drastiquement ses aides aux programmes d'aide alimentaire. Les trois-quarts du budget seraient ainsi amputés en 2012. En septembre dernier, le conseil municipal de Fleury a réagi à ces nouvelles mesures en adoptant une motion à l'unanimité.

Le Programme européen d'aide aux plus démunis représente 480 millions d'euros pour l'Europe. Il permet d'apporter de l'aide alimentaire à 13 millions de personnes. Il correspond à 1% du budget de la PAC (Politique agricole commune) et représente environ 1 euro par Européen. En France, le programme est de 72 millions d'euros. Il aide près de 4 millions de personnes à se nourrir par l'intermédiaire de quatre associations : banques alimentaires, Croix-Rouge, Restos du cœur et Secours populaire français.

### Aides alimentaires : disparition programmée ?

En juin dernier, la Commission européenne a décidé de diminuer le budget de plus de 75% en 2012 : le pro-

gramme passera de 480 à 113 millions d'euros. En France, le budget sera réduit de 73% et il pourrait même disparaître totalement en 2013. Les associations qui redistribuent ces aides en France sont alarmées par une telle décision et ce, d'autant plus qu'elles doivent faire face à des demandes d'aides qui augmentent d'année en année. C'est pourquoi elles ont entamé des démarches auprès des autorités françaises et européennes ; elles tentent également d'alerter les instances locales et de sensibiliser l'opinion publique. Car cette mesure aurait évidemment des conséquences dramatiques sur le quotidien des personnes. Derrière les chiffres, se cache la détresse d'enfants et de familles, de personnes âgées, de chômeurs, de travailleurs pauvres, de jeunes, de femmes isolées...

### Une motion d'indignation au conseil municipal

De son côté, le conseil municipal de Fleury, réuni en assemblée plénière le 26 septembre dernier, a adopté à l'unanimité une motion sur le programme européen d'aide aux plus démunis. Il "salue l'engagement de milliers de bénévoles qui agissent quotidiennement au sein des associations de solidarité dans notre pays et tout particulièrement dans notre ville. Il souligne que sans eux des milliers de familles ne pourraient accéder à un minimum vital, et demande le retrait de la décision de l'Union européenne d'engager l'extinction du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD)". ■



## Le Secours populaire de Fleury tire la sonnette d'alarme

Pour le Secours populaire de Fleury, association qui œuvre depuis plus de 30 ans sur la commune, cette mesure européenne est catastrophique. "Comme dans beaucoup d'autres villes franciliennes, les familles floriacumaises rencontrent de plus en plus de difficultés à vivre et s'adressent de plus en plus à nous, commente Jean-Pierre Gueguen, président du comité de Fleury. L'aide alimentaire que nous apportons toutes les deux semaines concerne environ 70 familles, soit 370 personnes, ce qui représente 7400 paniers repas par an. Concrètement, en janvier 2012, si les restrictions européennes sont mises en place, nous ne pourrions assurer que trois mois de distribution, le temps d'écouler les stocks. Mais après ? Que se passera-t-il ? L'existence de notre comité serait directement remise en cause. Et même si nous apportons d'autres aides (cadeaux de Noël, colonies de vacances...), les distributions alimentaires demeurent l'aide la plus importante pour les familles."

## AMÉNAGEMENT

## Projet urbain de Fleury : réunion publique

Dans le cadre de la mise en place de son Plan local d'urbanisme, la Ville vous conviera prochainement à une réunion publique afin de mieux comprendre les orientations urbaines pour l'avenir de Fleury.

Quels aménagements urbains peut-on envisager pour améliorer la vie des habitants ? Comment construire la ville de demain ? Grâce à l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme, la municipalité se lance dans un véritable projet de ville qui oriente l'avenir de Fleury, à l'horizon d'une quinzaine d'années. Après des premiers ateliers pédagogiques en juin et une exposition, toujours visible en mairie, présentant le Projet d'aménagement et de développement durable, le processus franchit aujourd'hui une nouvelle étape en abordant la phase réglementaire qui détermine les droits à construire sur l'ensemble de la commune.

### Participez à la discussion sur les projets urbains

Le visage de notre ville se transforme. Alors que la commercialisation des premiers lots des Joncs-Marins se poursuit, une promesse de



vente de terrains à Sogeprom pour la réalisation de 110 logements rue de l'Écoute-s'il-pleut vient d'être actée (voir encadré). En contrebas de la RD445, un autre projet de 110 logements est également prévu sur le terrain du Totem, et dans le Village se prépare une opération de réhabilitation du pavillon Leflour pour créer cinq appartements. En toile de fond de ces divers projets, on retrouve les grandes orientations définies dans le

Plan local d'urbanisme : la volonté de faire émerger un centre-ville et de requalifier la RD445, la diversification des choix de logement afin de renforcer la mixité sociale, la valorisation des espaces verts et l'amélioration des déplacements entre les quartiers. La prochaine réunion sera l'opportunité de mieux comprendre ces projets, de poser des questions sur le Plan local d'urbanisme et de donner votre avis. ■

## 110 logements et une structure petite enfance rue de l'Écoute-s'il-pleut

Le 19 octobre, la Ville a signé la promesse de vente des terrains du ministère de la Justice qu'elle avait auparavant acquis en août, pour la construction de logements rue de l'Écoute-s'il-pleut.

110 appartements seront réalisés au total et la résidence comprendra en son sein une crèche à horaires adaptés aux agents du centre pénitentiaire. Les actuels boxes de stationnement seront reconstruits à l'identique à proximité et la desserte de l'école sera réaménagée. Les permis de construire seront déposés courant novembre. Les travaux devraient commencer en février 2012. Ils débuteront par la construction des nouveaux boxes, avant destruction des anciens, afin de ne pas gêner les usagers.



## DÉFILÉ DE MODE

## Le créateur Goïta et ses mannequins d'un soir

Le 21 octobre dernier, en première partie du cabaret Bobo-Dioulasso, le créateur et styliste Goïta présentait sa superbe collection de vêtements en coton biologique du Mali. Pour ce défilé de mode inédit, le service Culture et Vie locale, la Réussite éducative et l'association Réagir avaient fait appel à une douzaine d'habitants volontaires. Nous sommes allés à la rencontre de Goïta et de ses mannequins d'un soir...

**18h15** : les participants au défilé de mode viennent d'arriver. Quatre jeunes femmes se sont faufilees dans les loges pour terminer coiffures et maquillages. Ce soir, les "modèles", hommes et femmes, vont se produire dans la salle André-Malraux, sous l'œil bienveillant du créateur et styliste malien Goïta. Ils sont habitants de Fleury ou d'ailleurs, amis ou voisins, agents communaux, et ils ont entre 16 et 60 ans !

**18h45** : dans les loges, Guindo, manager, administrateur et "homme toute main", repasse soigneusement les vêtements.

**19h** : dans la salle Malraux, un podium a été installé pour le défilé de mode. C'est l'heure de la répétition générale : Goïta donne ses dernières consignes aux participants quelque peu fébriles...

**20h** : les portes de la salle ouvrent au public. La tension monte en coulisses. On enfle les vêtements en toute hâte. L'heure approche !

**20h45** : "Tous les vêtements que vous allez voir ce soir ont été imaginés par le styliste et créateur Goïta. Ils sont issus du commerce équitable et fabriqués en coton biologique par des tisserands du Mali, explique Guindo, micro à la main. J'espère que vous serez convaincus par le travail et la démarche de Goïta. Je compte sur vous pour encourager les mannequins qui font ce soir leurs premiers pas sur les planches..."

**21h** : Lala, Néné, Sophie, Catherine, Dalla... Elles défilent sur le podium et sont chaleureusement applaudies par le public. Les cotons sont doux au regard, les robes sont courtes ou longues, le style est un savant mélange d'influences africaines et occidentales... C'est au tour des hommes de faire leur "show" : Hyppolyte, Julien, Thomas... Style décontracté, sportswear ou habillé, il y en a pour tous les goûts.

**21h20** : arrive Goïta qui porte, de pied en cap, sa collection. Il est accompagné de sa "reine" Chloé, vêtue d'une magnifique robe longue de coton blanc. Ovation du public...

**21h30** : dans les loges, c'est l'effervescence : tout le monde se félicite, crie, applaudit ! "On se prend vite au jeu, commente Thomas, ravi de cette expérience insolite. Pendant quelques minutes, nous étions vraiment des vedettes !" ■

Merci aux mannequins d'un soir : Catherine, Cher, Chloé, Dalla, Denzil, Élyse, Françoise, Hippolyte, Julien, Lala, Néné, Sophie, Thomas.



EMPLOI

## Enjeux et défis

À Fleury comme ailleurs, le chômage demeure un problème majeur qui touche particulièrement les jeunes, les femmes, les seniors. C'est pourquoi, depuis de nombreux mois, la municipalité mène une politique volontariste en matière d'emploi : création d'un espace Emploi en mairie et recrutement d'une conseillère insertion-emploi, organisation d'une table ronde pour l'emploi et d'un forum de l'orientation et des métiers, signature d'une charte avec les entreprises du territoire... Au mois d'octobre dernier, une dizaine de demandeurs d'emploi de Fleury ont bénéficié d'une formation de cinq jours sous forme d'ateliers (voir page 16). Tous les leviers sont ainsi actionnés pour favoriser l'emploi local, mettre en relation les demandeurs et les entreprises du territoire, adapter les compétences et qualifications aux besoins des recruteurs, améliorer la coordination entre les différents partenaires de l'emploi. Aujourd'hui, un an après l'ouverture de l'espace Emploi en mairie, quel bilan peut-on établir et quelles sont les perspectives qui peuvent contribuer à enrayer durablement le chômage ? Tour d'horizon des enjeux présents et à venir en matière d'emploi. ■



## ▶▶ EMPLOI : ENJEUX ET DÉFIS

Dans un contexte de crise économique et financière généralisée et alors que le taux de chômage en France dépasse les 9,5 %, vouloir s'attaquer à l'emploi local peut paraître une gageure. C'est pourtant le défi que s'est lancée la municipalité de Fleury en créant un espace emploi en mairie et en multipliant les actions en faveur de l'emploi local.

**Une situation paradoxale**

En matière d'emploi, la ville de Fleury est confrontée à un paradoxe. En effet, elle bénéficie d'une situation "privilégiée" au regard de son tissu économique : membre de l'agglomération du Val d'Orge, elle est située au cœur de la zone industrielle et commerciale qui crée le plus d'emplois en Essonne ; de plus, la ville compte 126 entreprises, sociétés et commerces sur son territoire. Or, le chômage demeure important à Fleury. En oc-

tobre dernier, ils étaient 291 demandeurs d'emploi (chiffre de Pôle emploi). Alors, comment faire pour que les Floriacumois puissent profiter des emplois générés par le territoire et tirer parti de l'expansion économique des différents parcs d'activité (Ciroliers, Hôtel-Dieu, Radars, Croix-Blanche) ? Tel est le défi qui s'impose à la municipalité.

**La recherche d'emploi, un parcours du combattant ?**

Comme partout ailleurs en France, le chômage à Fleury touche particulièrement les jeunes, les femmes, les seniors. De multiples raisons peuvent expliquer cette réalité. Un manque de qualification, un déficit d'information, des problèmes de mobilité peuvent, par exemple, jouer en défaveur des demandeurs d'emploi.



Comment s'y retrouver entre le Pôle emploi, la Mission locale, le Plie ? Quelle est la structure la plus adaptée à chaque demande ? Et comment accepter une mission quand on ne dispose pas d'un véhicule personnel ? La recherche d'emploi s'apparente à un parcours du combattant et est souvent indissociable des problématiques d'insertion et de lutte contre la précarité.

**Un accompagnement de proximité pour l'emploi et l'insertion**

En 2010, la municipalité décide de créer un espace Emploi en mairie pour

offrir aux Floriacumois une structure de proximité au niveau communal. Il ne s'agit pas de remplacer Pôle emploi mais d'agir en complémentarité avec les différents acteurs de l'emploi et de servir de relais local. Et pour combiner deux domaines souvent enchevêtrés, Catherine Langlade, conseillère insertion-emploi, a une double mission : instruire les dossiers RSA et favoriser l'emploi local. Un an après l'ouverture de cet espace Emploi, quel bilan peut-on faire du travail mené avec les habitants ?

**L'espace Emploi : des résultats encourageants**

Entre octobre 2010 et octobre 2011, l'espace Emploi a accueilli plus de 300 personnes, qu'il s'agisse de demandeurs d'emploi ou d'allocataires du RSA. Catherine Langlade a reçu en entretiens individuels près d'une centaine de demandeurs d'emplois et

a organisé tout au long de l'année une dizaine de réunions d'informations collectives. Certaines personnes (RSA) ont également bénéficié de dispositifs spécifiques (financement d'un permis B, accès à une ligne téléphonique gratuite...); d'autres ont reçu un coup de pouce pour des formations. En octobre dernier, une dizaine de demandeurs d'emploi ont suivi une formation de cinq jours sous forme d'ateliers (voir page 16). Pour certaines personnes, un retour à l'emploi a été possible avec la réalisation de missions temporaires ou l'obtention d'un emploi durable. Selon la directrice des Affaires sociales et des Affaires générales, "on peut estimer qu'une soixantaine de personnes ont retrouvé un emploi ou bénéficié de missions ou de formations grâce à l'espace Emploi de Fleury."

**LE MOT DE L'ÉLUE**

**Karine Ranvier,**  
conseillère municipale  
déléguée à l'Emploi  
et aux Commerces

"Force est de constater, hélas, que le contexte économique actuel n'est pas favorable à l'emploi. Sur notre commune, comme partout ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté. Dans ce contexte difficile, l'espace Emploi de Fleury, créé il y a tout juste un an, prend toute sa place et son utilité. Catherine Langlade, conseillère insertion-emploi, met tout en œuvre pour aider et accompagner les demandeurs d'emploi. En tant que personne ressource sur la ville, elle apporte écoute individualisée et service de proximité. De mon point de vue, le bilan est positif, tant du côté des demandeurs d'emploi que des entreprises avec lesquelles nous tissons des liens. Par ailleurs, d'autres partenariats seront développés, notamment avec le service Développement économique du Val d'Orge. En 2012, nous poursuivrons la dynamique engagée pour mettre en relation demandeurs d'emploi de Fleury et entreprises locales."

## EN BREF

**Espace Emploi**

L'espace Emploi de Fleury s'adresse :

- > aux Floriacumois en recherche d'emploi : accueil, information, conseil, entretien individuel et confidentiel, analyse de parcours et valorisation de compétences, propositions d'offres d'emploi, etc.
  - > au public concerné par le RSA (Revenu de solidarité active) ;
  - > aux employeurs qui cherchent à compléter leurs équipes : diffusion des annonces auprès du public de l'espace emploi, mise en relation entre offres et CV, signature d'une charte pour l'emploi...
- Espace Emploi de Fleury - Mairie  
12, rue Roger-Clavier - 01 69 46 72 31.

**Acteurs de l'emploi**

- > Pôle emploi : accueil, indemnisation et accompagnement des demandeurs d'emploi 39 49 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- > Mission locale du Val d'Orge : insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans - 01 69 04 41 03.
- > PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) : permanences en mairie sur RV au 01 69 04 41 03.
- > Ingeus : "Plan espoir banlieue" pour les 16-25 ans domiciliés aux Aunettes et aux Résidences 0 800 210 410.
- > Pij (Point information jeunesse) - 01 69 72 19 66.
- > [www.lesmetiers.net](http://www.lesmetiers.net) : orientation scolaire et professionnelle des jeunes franciliens de 12 à 25 ans.
- > [www.nosquartiers-talents.com](http://www.nosquartiers-talents.com) : parrainage pour les jeunes diplômés (bac+4) issus des quartiers populaires.

**Chantiers d'insertion**

Pour tous ceux qui se retrouvent durablement exclus du marché du travail et qui rencontrent de grandes difficultés sociales, les chantiers d'insertion permettent de retrouver une activité professionnelle. La Ville s'inscrit dans ce dispositif initié par la Région et confié à l'association ARIES (Association régionale pour l'insertion économique et sociale). Trois parcs publics bénéficient ainsi de ces chantiers, avec la remise en état de leurs murs en pierres de meulière : parcs de la Marquise, des Marcille, de Saint-Eutrope. À proximité de l'église, d'anciens murs ont déjà été rénovés il y a quelques mois et les chantiers reprennent. Un travail utile à tous points de vue puisqu'il aide des Floriacumois en difficulté tout en revalorisant le patrimoine de la ville.



**L'emploi : un travail collégial**

L'espace Emploi de Fleury ne peut atteindre ses objectifs sans un important travail collégial. Catherine Langlade participe régulièrement à des salons et a rencontré une vingtaine de partenaires sur le territoire. C'est aussi avec le soutien de différents acteurs institutionnels que la Ville a organisé deux événements au printemps : table ronde des en-

treprises le 29 mars, forum pour l'orientation et l'emploi le 28 avril. Le prochain forum pour l'emploi devrait avoir lieu en février 2012. De leur côté, les entreprises doivent elles aussi jouer le jeu. La conseillère a rencontré une soixantaine d'entreprises. Quatorze d'entre elles ont signé la charte de l'emploi. Cette charte, déclinaison concrète du Pacte\*, a pour objectifs de favoriser le maillage des

différents partenaires sociaux et professionnels, de créer une passerelle entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. ■

\* Le Pacte pour l'emploi, dispositif contractuel initié par la Région Île-de-France, engage l'ensemble des acteurs publics, associatifs et privés du monde de l'économie, de l'emploi et de l'insertion autour d'une stratégie collective pour un dynamisme économique solidaire.

**FORMATION****Des ateliers sur mesure**

En octobre dernier, une dizaine de demandeurs d'emploi de Fleury ont bénéficié d'une formation de cinq jours : atelier de techniques de recherche d'emploi, conseil professionnel pour améliorer son look.

Financés par la Politique de la Ville, avec une subvention de l'État (ACSE) et du Conseil général, les ateliers étaient mis en place par l'espace Emploi de Fleury. Catherine Langlade avait soigneusement sélectionné les candidats, en veillant à ce que les profils soient disparates (âge, expérience, qualification). Les éventuels problèmes de gardes d'enfants avaient été résolus et la Ville prenait en charge les repas et le matériel (ordinateurs...).

**Techniques de recherche**

Les 5, 6 et 7 octobre, tous les participants avaient donc rendez-vous salle Wiener, aux Aunettes, pour suivre le premier module animé par deux formatrices professionnelles, Maryse Sylvanise et Anouk Bernot. Au programme : recherche d'emploi ciblée, création de réseau, rédaction de CV et lettre de motivation, simulation d'entretien. Trois jours studieux durant lesquels les personnes ont pu affiner leur recherche et se préparer aux entretiens d'embauche.

**Place aux miroirs !**

Les 10 et 11 octobre, changement de décor dans la salle Wiener : exit

les ordinateurs, place aux miroirs ! Angelina Nakowski, coiffeuse et visagiste, et Élodie Jousset, esthéticienne, sont venues avec leur savoir-faire rafraîchissant. Toutes les deux travaillent pour l'association "La tête de l'emploi". Les objectifs de cette association unique en Essonne : aider les demandeurs d'emploi à améliorer leur "look", à travailler leur image (intérieure et extérieure), pour retrouver confiance en soi et moral. "Quand on cherche un travail, commente Angéline, on n'a pas forcément les moyens de prendre soin de soi. Or, la première image qu'on donne de soi est essentielle lors d'un entretien."

Cette démarche originale emporte vite l'adhésion. Tenté Kaba, jeune femme à la recherche d'un emploi dans le secteur médical, n'a pas hésité à changer de tête : "J'ai opté pour une coupe... Je deviens une autre femme!"

Grâce à un savant dosage de couleurs, tissus, maquillages et coiffures, les intervenantes ont ainsi redonné le sourire à tout le groupe !

"Trop court !", tel est le commentaire unanime des participants qui auraient voulu prolonger les ateliers et se disent prêts à renouveler l'expérience. ■

**La tête de l'emploi**

(conseil en image)

Vigneux-sur-Seine

01 69 52 93 02

Services et tarifs adaptés aux demandeurs d'emplois, bénéficiaires du RSA, de l'API, de l'ASS.

**Société Anouke**

Boutigny-sur-Essonnes

06 87 53 56 80 (Anouk Bernot)

Conseil et accompagnement emploi.



VAL D'ORGE

**Ensemble vers la vallée du rugby**

La Fédération française de rugby souhaite construire un nouveau stade en Île-de-France : un équipement à vocation multifonctionnelle et internationale, d'une capacité de 82 000 places, pour l'ensemble du sport français. Disposant de potentialités exceptionnelles sur les terrains de la base aérienne, à Brétigny, l'agglomération du Val d'Orge a déposé sa candidature en juillet dernier. Elle fait aujourd'hui partie des six candidats présélectionnés. L'édifice, qui devrait voir le jour à l'horizon 2017, sera un formidable moteur de dynamisme sportif, de promotion d'un sport noble, et un important levier de lien social : un projet déterminant pour l'avenir du territoire. Son financement, évalué à 600 millions d'euros, sera pris en charge entièrement par la FFR. Pour franchir la dernière étape des sélections, la mobilisation de chacun d'entre vous est essentielle. Vous pouvez y participer activement en soutenant la candidature du Val d'Orge sur le site de l'agglomération ou en signant la carte T, disponible dans les points d'accueil de la ville. ■ <http://www.agglo-valdorge.fr> - <http://www.facebook.com/valdorgeryugby>



## CONTES JEUNE PUBLIC

## Il était un petit bois

La médiathèque invite les tout-petits dès 6 mois à un très joli spectacle de la conteuse Béatrice Maillot.

Une forêt douce et belle, des hêtres, plein de charmes, des petits animaux poètes : dans un magnifique décor très épuré, la conteuse nous emmène dans une randonnée imaginaire, au bois de son cœur.

• **Samedi 19 novembre**, médiathèque Elsa-Triolet, 2 séances : 10h30 et 17h. Tout public à partir de 6 mois.

**Gratuit sur réservation au 01 60 16 30 60.**

## MUSIQUE

VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 20H30  
MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

## Jazz, nomadisme et musique tsigane

Le 2 décembre, le groupe *De kop tut mir vey* vous donne rendez-vous à la médiathèque pour un concert aux sonorités jazzy et tsiganes.

“De kop tut mir vey” : littéralement “J’ai mal à la tête”, en yiddish. Contrairement à ce que pourrait laisser supposer le nom du groupe, choisi en hommage à un morceau du répertoire tsigane, la musique de Richard, Hugues, Mathieu et Antoine est tout sauf soporifique : rythmes festifs, sons tantôt enjoués tantôt graves, ondule au fil des émotions.

Née de la rencontre entre des amateurs du centre de loisirs, *De kop tut mir vey* est l’une des formations qui composent le collectif d’artistes La Marquise, créée en 2004. L’association réunit aujourd’hui une quinzaine de membres autour d’une passion commune pour la musique.

“Nous avons la même culture musicale : tous fans de musique acoustique, nous aimions aussi les sons bidouillés, électro. Nous étions également intéressés par la vidéo, le cinéma. À travers les spectacles pour les enfants du centre, nous expérimentions nos envies artistiques.”

En plus de “De Kop”, La Marquise réunit aujourd’hui trois autres groupes, aux influences très diverses : K1tet, tourné vers le hip-hop et le jazz ; l’Es-

pace du dedans, formation de musique expérimentale, et Volumatik, groupe électro-pop, dernier-né de la bande, qui commence à bien tourner sur les scènes musicales.

“On essaie d’aimer la musique et non pas les styles de musiques. La plupart du temps, on crée un morceau, la musique existe et ensuite vient se formaliser la création d’un groupe. De Kop est par exemple né de l’expérience de la rue, une autre manière de rencontrer le public.”

Foisonnants, bouillonnants d’idées et de projets, les artistes de La Marquise sont devenus des acteurs incontournables de la vie culturelle locale : à leur actif, une exposition sur les contes de fée à la médiathèque, la participation à de nombreuses éditions de Oh ! les voix, la réalisation d’une vidéo pour les 10 ans d’Elsa en 2010, ou plus récemment la participation au festival Chemins de lecture. Mais lorsqu’on s’étonne de la multitude de styles et de disciplines déclinées au sein de La Marquise, les membres du groupe sont clairs : “Éclectiques, oui, mais pas dilettantes. Nous allions le plaisir de jouer avec l’exigence de professionnalisme et de qualité.” ■

## De kop tut mir vey

[myspace.com/dekop](http://myspace.com/dekop)

Tout public

Gratuit

Réservation

au 01 60 16 30 60



## ÉVÈNEMENT

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 NOVEMBRE À 19H30  
SALLE ANDRÉ-MALRAUX

## “Oh ! les voix” fête ses quinze ans !

Pour son quinzième anniversaire, “Oh ! les voix” accueille l’envoûtante Rachel des Bois et le groupe aux sons électrisants *Courir les rues et sa band’*. Initié en 1997 sous la houlette de Pierre-Jean Zantman, directeur du Centre musical et artistique, le festival a vu défiler de nombreux noms de la scène musicale française actuelle.

Tété, Olivia Ruiz, Bénabar... : ces artistes, qui font aujourd’hui partie du paysage musical français, ont fait, à leurs débuts, un détour par Fleury, effectuant leurs premières armes sous les projecteurs de la salle André-Malraux. Une programmation de qualité, innovante, ainsi qu’un partage des pratiques professionnelles et amateurs, sont les marques de fabrique du festival *Oh ! les voix*. Avec Rachel des Bois et *Courir les rues et sa band’*, mais aussi des “special guests” issus du Cma et du cabaret amateur, la mouture 2011 de l’événement signe à la fois une renaissance et un retour aux sources.

## Rachel des Bois, victoire de la musique

Révélation féminine aux Victoires de la musique 1995, Dame Rachel a gardé de son passage par l’école Zingaro un caractère bien trempé et une présence hors pair. Elle revient aujourd’hui après 15 ans d’absence avec un album : *Un peu plus à l’ouest*. Une musique mêlée de fond de saloon, d’amour, d’humour et d’un rock qui roule entre le Tennessee, les rues de New York et la place Blanche.

## Courir les rues et sa band’

Partant de la rencontre entre la chanson et la tradition des big-bands, *Courir les rues* nous propose un univers musical complètement cuiré au service des textes et des mé-



lodies. Dix musiciens se partagent la scène : les cinq de *Courir les rues* (guitare, contrebasse, batterie, accordéon, trompette) et les cinq de la *Band’* (3 saxophonistes prêts à en découdre, 1 tromboniste de classe mondiale et 1 trompettiste à l’affût !). Si certains morceaux portent l’héritage renouvelé de la chanson française, d’autres sont parfumés de reggae, de hip-hop ou encore de tango. Les cuivres chauffent, la guitare s’électrise et transmet son énergie à tout le collectif.

## Première partie : cabaret amateur et artistes du “cru”

On ne présente plus le cabaret amateur ! Cette année à nouveau une dizaine d’artistes en herbe ont participé aux ateliers d’écriture et de création de chansons du Cma, animés depuis mars dernier par l’artiste invitée du festival, Rachel des Bois. Après l’enregistrement de leur CD au studio Le Onze, ils se produiront en première partie des deux soirées. Également à découvrir : deux groupes qui

ont “grandi” à travers le cabaret amateur et le Centre musical et artistique pour devenir à leur tour professionnels : Idhem alias Medhi le vendredi soir et Joulik, le samedi, un collectif d’artistes qui nous fera voyager à travers les Balkans, la Macédoine, la Roumanie ou encore l’Irlande... À ne pas manquer. ■

Oh ! les voix  
15<sup>e</sup> édition  
du festival

> Le vendredi :

Cabaret amateur  
+ Idhem

Rachel des Bois

> Le samedi :

Cabaret amateur

+ Joulik

Courir les rues

et sa band’

Tout public

6 euros la soirée

Forfait 2 jours : 10 euros

Réservations au 01 69 46 72 09

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)



**Dimanche 6 novembre**  
**16h30 médiathèque Elsa-Triolet**

### La Machine à explorer le temps

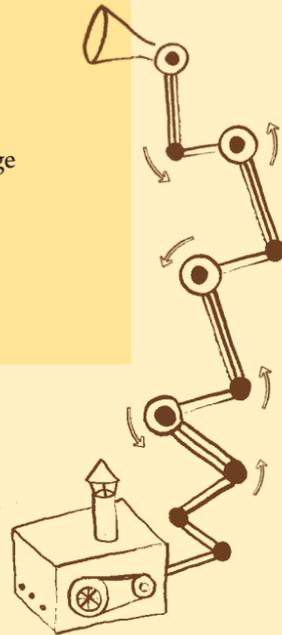
CONCERT GOURMAND

Trois musiciens et une vidéaste nous embarquent en voyage dans l'histoire du cinéma.

Tout public, entrée libre.

Réservation : 01 60 16 30 60

Lire page 18



**Vendredi 11 novembre**  
**9h au cimetière**

### commémoration du 11 novembre

93<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
 DE L'ARMISTICE  
 DU 11 NOVEMBRE 1918  
 Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Lire page 6

**Samedi 19 novembre**  
**10h30 et 17h médiathèque Elsa-Triolet**

### Il était un petit bois

CONTES JEUNE PUBLIC  
 Béatrice Mailet, conteuse, invite les tout-petits à randonner au bois de son cœur.

Tout public à partir de 6 mois  
 Gratuit sur réservation  
 au 01 60 16 30 60

Lire page 18

**Vendredi 25**  
**et samedi 26 novembre**  
**19h30 salle Malraux**

### Oh ! les voix

15<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL  
 Cabaret amateur  
 Rachel des Bois  
 Courir les rues et sa band'  
 Idhem - Joulik  
 Tout public

Soirée : 6 euros  
 Forfait 2 jours : 10 euros  
 Réservations au 01 69 46 72 09  
 Lire page 19



**Vendredi 2 décembre**  
**20h30 médiathèque Elsa-Triolet**

### De kop tut mir vey

CONCERT

Les artistes du collectif  
 La Marquise, un trio pour violon,  
 guitare et contrebasse, déposeront  
 leurs cordes frottées, caressées ou  
 pincées dans nos oreilles.

Tout public  
 Gratuit sur réservation  
 au 01 60 16 30 60

Lire page 18

**Vendredi 9 décembre**  
**9h au centre commercial**

### Marché et veillée de Noël

Stands des commerçants et des  
 associations solidaires, Père Noël,  
 chocolat chaud, récits de vie  
 collectés par le conteur Éthyène...

Lire page 7

## Rencontrez vos élu(e)s



**David Derrouet**,  
 maire, vice-président  
 de la communauté  
 d'agglomération du Val  
 d'Orge



**Aline Cabeza**, maire-  
 adjointe chargée  
 de l'Habitat, du  
 Logement et des  
 Actions sociales



**Jean-Marc Frésil**,  
 maire-adjoint chargé  
 de la Culture



**Nathalie Batard**,  
 maire-adjointe chargée  
 des Affaires scolaires et  
 de la Réussite éducative



**Claude Boutin**,  
 maire-adjoint chargé  
 des Travaux



**Frédéric Dufossé**,  
 maire-adjoint chargé  
 de l'Enfance



**Nadia Le Guern**,  
 maire-adjointe chargée  
 de la Petite enfance



**Didier Rajobson**,  
 maire-adjoint chargé  
 du Développement  
 durable



**Alexandra Le Foll**,  
 maire-adjointe chargée  
 du Sport



**Joseph Jamin**,  
 conseiller municipal  
 délégué à la Sécurité  
 publique



**Marina Ramos-  
 Schmitt**, conseillère  
 municipale déléguée  
 à la Santé et  
 au Handicap



**Jean-Eugène  
 Louziéni**, conseiller  
 municipal délégué à la  
 Vie associative et aux  
 Retraités



**Karine Ranvier**,  
 conseillère municipale  
 déléguée à l'Emploi  
 et aux Commerces de  
 proximité



**Gaëlle Diouf**,  
 conseillère municipale  
 déléguée aux  
 Affaires sociales  
 et à la Lutte contre  
 les discriminations



**Laurence Lespinard**,  
 conseillère municipale  
 et vice-présidente  
 de la CAVO



**Kheira Aouad**,  
 conseillère municipale  
 et déléguée  
 communautaire



**Boualem Benaoua**,  
 conseiller municipal  
 et délégué  
 communautaire



**Boury Diouf**,  
 conseiller municipal  
 et délégué  
 communautaire



**Kamel Mednini**,  
 conseiller municipal



**Jamila Chakir**,  
 conseillère municipale



**Didier Rayneau**,  
 conseiller municipal



**Martine Chabot**,  
 conseillère municipale



**Célia Legenty**,  
 conseillère municipale

Voir page suivante  
 pour prendre  
 rendez-vous avec  
 vos élu(e)s.

## Élu(e)s de l'opposition



**Michel Humbert**,  
 conseiller municipal



**Mélina  
 Dufraisse-Guyot**,  
 conseillère municipale



**Abdel Yassine**,  
 conseiller municipal



**Hervé Corzani**,  
 conseiller municipal



**Annie Saltzmann**,  
 conseillère municipale



**Dominique Vincent**,  
 conseiller municipal

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :**

- **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**  
01 69 46 72 00
- **Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**  
01 69 46 72 44
- **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- **Avec Julien DRAY, député de l'Essonne,** il reçoit sans et sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois  
130, avenue Gabriel-Péri  
01 69 25 08 04  
Mail : julien\_dray@hotmail.com

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00  
www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Fermée le mercredi.**

• **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

60, rue André-Malraux  
Crèche collective : 01 69 46 67 10  
Crèche familiale : 01 69 46 67 00  
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• **CENTRE DE LOISIRS**

2, rue Montcoquet  
01 60 16 00 02

• **SERVICE JEUNESSE**

- Espace Jeunesse au Chalet, rue Pierre-Brossolette : 01 60 15 85 20  
- Pij, place du 8-Mai-1945 : 01 69 72 19 66

• **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Espace Daquin, rue André-Malraux  
01 69 51 78 60

• **L'ESPACE EMPLOI**

En mairie - 01 69 46 72 31

• **LE CVL**

(Culture et Vie locale)  
- Culture - 11, rue Roger-Clavier  
01 69 46 72 09

- Sport, associations  
12, rue Roger-Clavier - 01 69 46 72 17

• **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**

59, rue André-Malraux  
01 60 16 30 60

• **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

**AUTRES NUMÉROS**

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry  
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers  
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV  
01 69 46 72 30 (service social)  
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 04 41 03

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

3, rue Saint-Exupéry  
91240 Saint-Michel-sur-Orge  
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**  
4, rue Jean-Jacques-Rousseau  
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Maison de la petite enfance  
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Permanence en mairie,  
le 1<sup>er</sup> décembre de 9h à 11h.

• **AVOCAT CONSEIL**

Permanence en mairie  
de 10h15 à 11h45  
le 25 novembre (M<sup>e</sup> Makalou).

**TAXIS**

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :  
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

**GUIDE SANTÉ**

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06  
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59  
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83  
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux) :  
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21  
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34  
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge  
D<sup>r</sup> KORBER : 01 60 16 64 17  
D<sup>r</sup> SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER  
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83  
Marie-Laure PERIN  
2, avenue du Docteur-Fichez  
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Le texte du groupe d'opposition municipale ne nous a pas été communiqué dans les délais de publication de ce journal.

**CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS**

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Le lundi matin de mars à fin novembre excepté jours fériés	Le mercredi 16 novembre (secteurs pavillonnaire et collectif)	Samedi 26 novembre, de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut. (4 <sup>e</sup> samedi de chaque mois)

**Rappels** : pas de collecte les jours fériés.

**Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.**

Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).

\* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

**Téléchargez le calendrier des collectes sur [www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr). Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.**

**CARNET**

**NAISSANCES**

VENTURA Clara, Marie  
née le 2/10/2011

SITCHUENG MOJIEYIE  
Gabriel, Lucas, Agnissan  
né le 16/10/2011

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

— 15<sup>e</sup> FESTIVAL —

# OH! LES VOIX

25  
26  
NOV.

19H30

SALLE  
ANDRÉ MALRAUX  
À FLEURY-MÉROGIS

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

COURIR LES RUES & SA BAND,  
LE CABARET AMATEUR  
RACHEL DES BOIS  
IDHEM  
JOULIK

conception: atelier corbin - Antoine Martchenko

